



Participation aux bénéfices

Vous avez tous pu voir la dernière note de service de la direction contenant notre mail adressé à M. Blaise ainsi que la réponse de Mme la DRH.

Nous ne pouvions afficher ce mail avant le 4 avril 2025 car les informations qu'il contenait étaient confidentielles. La direction ayant elle-même divulgué cette information la confidentialité ne tient plus.

Cette année encore, avec un taux de marge au ras des pâquerettes nos bénéfices pour l'année 2024 s'élèvent à :

13 millions d'€uros.

Cette somme ne permet pas aux salariés de bénéficier d'une prime de participation. Un comble au vu des efforts que vous avez fournis cette année. Comme tous les ans elle ira sûrement gonfler les capitaux propres de l'entreprise qui à ce jour s'élèvent à plus de **250 millions**. Comme vous le savez, plus les capitaux propres sont élevés, plus les bénéfices doivent être importants pour que la prime de participation vous soit attribuée.

Elle permet aussi à IVECO de faire travailler cet argent afin d'avoir encore plus de profits mais certainement pas pour les salariés,

Seul l'actionnaire compte.